



Prédiagnostic faune-flore- habitats-zones humides

« La Jallère » (Bordeaux, 33)

**Prédiagnostic
faune-flore
-habitats-zones humides**

02/02/2026

Réf. A25076

Révision	Date	Commentaires	Rédacteur(s)	Vérificateur(s)	Approbateur(s)
V1	02/02/2026		L. POINSOTTE G. DUPUY S. LEROY M. VASSEUX A. THOMAS (GEREA)	J. DESCOUBES (GEREA)	D. BUQUET (Pichet immobilier)

Sommaire

A. Contexte, localisation et objectifs de l'étude.....	3
B. Etude Bibliographique Faune/ Flore.....	5
B.1 La flore patrimoniale connue dans la bibliographie.....	5
B.1.1 Flore vasculaire protégée (plantes à fleurs + fougères et affines)	5
B.1.2 Flore vasculaire non protégée mais menacée ou quasi menacée	9
B.1.3 Flore déterminante ZNIEFF de Nouvelle-Aquitaine	11
B.1.4 Synthèse des potentialités floristiques du site d'étude	12
B.2 La faune patrimoniale connue dans la bibliographie	12
C. Expertise écologique Faune/Flore/Habitats/ Zones Humides site de « La Jallère ».....	17
D. Redéfinition des enjeux par rapport à l'étude de 2023	29
D.1 Rappels définition des enjeux	29
D.2 Comparaison avec l'étude de 2023	31

Cartes

Carte 1 : Aperçu du site d'étude et d'implantation du projet (source : GERE)	4
Carte 2 : Habitats amphibiens potentiels au stade prédiag hiver 2026 (source : GERE).....	21
Carte 3 Habitats reptiles potentiels au stade prédiag hiver 2026 (source : GERE).....	22
Carte 4 Habitats avifaunes potentiels au stade prédiag hiver 2026 (source : GERE).....	23
Carte 5 : Flore exotique envahissante recensée fin 2025.	24
Carte 6 : Occupation du sol simplifiée définie fin 2025.....	25
Carte 7 : Zones humides botaniques, en l'état actuel des connaissances.	26

A. CONTEXTE, LOCALISATION ET OBJECTIFS DE L'ETUDE

Le projet s'implante sur une friche urbaine qui comprend des immeubles de bureaux abandonnés, des zones humides, des friches et des espaces verts. Le projet consiste en la réhabilitation et l'aménagement d'un immeuble de l'ancien siège des assurances GAN sur une parcelle d'environ 15ha.

La parcelle a déjà fait l'objet d'un diagnostic écologique réalisé en 2023 par la société Gondwana (ARP – Astrance). Plus largement, le quartier La Jallère a fait l'objet en 2025 d'un dossier de dérogation espèces protégées (DDEP) porté par Bordeaux métropole. Ce dossier comprenait un diagnostic écologique sur toutes les parcelles du quartier sauf celle de l'ancien siège de GAN.

Pichet immobilier a fait appel au bureau d'études GERE A pour la complétude des inventaires de 2026 et la rédaction du DDEP à venir.

Ce prédiagnostic fait donc état des enjeux biodiversité à l'hiver 2025/2026. Il n'est pas exhaustif mais offre un premier regard sur les enjeux estimés et pressentis.

A la demande du maître d'ouvrage, le GERE A a réalisé les prestations suivantes :

- de premières prospections de terrain faune-flore-habitats-zones humides (botaniques) ;
- la rédaction d'une note de synthèse des observations faune-flore-habitats-zones humides
- la comparaison de certains enjeux relevés en 2023
- la rédaction d'une première trame ER-A envoyée séparément de ce document



Carte 1 : Aperçu du site d'étude et d'implantation du projet (source : GERE A)

B. ETUDE BIBLIOGRAPHIQUE FAUNE/ FLORE

B.1 La flore patrimoniale connue dans la bibliographie

Les données bibliographiques concernant la flore proviennent de l'Observatoire de la Biodiversité Végétale (OBV, <https://obv-na.fr/>) mis en place par le Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique (CBNSA). Ce système constitue la base de données floristiques de la Nouvelle-Aquitaine, notamment pour la Gironde. Cet observatoire est constamment en amélioration, par l'abondement régulier de la base de données, renforçant ainsi l'intérêt d'étudier au préalable la flore connue du secteur d'étude et la définition des potentialités d'accueil du site pour la flore patrimoniale.

Les niveaux de probabilité de présence des espèces sont analysés comme suit :

Impossible : habitat d'espèce non présent dans le site d'étude	Improbable : habitat d'espèce très dégradé, très résiduel dans le site d'étude	Possible : habitat assez présent et/ou en bon état dans le site d'étude	Probable : Habitat présent (fonctionnel) et présence connue au niveau ou aux abords immédiats du site d'étude	Avérée : présence récente connue et confirmée dans le site d'étude
< 1 % de possibilité de présence estimée	Env. < 10 % de possibilité de présence estimée	Env. 10-74 % de possibilité de présence estimée	Env. 75-99 % de possibilité de présence estimée	100 % de possibilité de présence estimée

B.1.1 Flore vasculaire protégée (plantes à fleurs + fougères et affines)

Les espèces végétales protégées déjà recensées sur la commune de Bordeaux et celles limitrophes (Blanquefort et Bruges) ont été recherchées et analysées. Il en ressort le tableau suivant.

Communes	Flore recensée (données récentes > 2000)	Espèces protégées (>2000)
Bordeaux	1 069 taxons (dont 27 protégés)	Capillaire de Montpellier (<i>Adiantum capillus-veneris</i>) (PD, 2020) Ail rose (<i>Allium roseum</i>) (PR, 2005) Amarante de Bouchon (<i>Amaranthus powellii</i> subsp. <i>bouchonii</i>) (PR, 2005) Anacamptis à fleurs lâches (<i>Anacamptis laxiflora</i>) (PD, 2020) Angélique à fruits variés (<i>Angelica heterocarpa</i>) (PN, 2024) Butome en ombelle (<i>Butomus umbellatus</i>) (PR, 2016) Dauphinelle d'Ajax (<i>Delphinium ajacis</i>) (PR, 2021) Fritillaire pintade (<i>Fritillaria meleagris</i>) (PR, 2022) Glycérie élevée (<i>Glyceria maxima</i>) (PD, 2018) Jacobée à feuilles de barbarée (<i>Jacobaea erratica</i>) (PD, 2024) Nivéole d'été (<i>Leucojum aestivum</i>) (PN, 2005) Linaire des sables (<i>Linaria arenaria</i>) (PR, 2014) Lotier très étroit (<i>Lotus angustissimus</i>) (PR, 2022) Lotier hispide (<i>Lotus hispidus</i>) (PR, 2023) Naïade marine (<i>Najas marina</i>) (PR, 2022) Naïade mineure (<i>Najas minor</i>) (PR, 2022) Odontite de Jaubert (<i>Odontites jaubertianus</i>) (PN, 2023) Oenanthe de Foucaud (<i>Oenanthe foucaudii</i>) (PN, 2024) Oenanthe à feuilles de silaüs (<i>Oenanthe silaifolia</i>) (PR, 2020) Ophrys passionis (<i>Ophrys passionis</i>) (PR, 2023) Ophrys speculum (<i>Ophrys speculum</i>) (PN, 2025) Renoncule à feuilles d'ophioglosse (<i>Ranunculus ophioglossifolius</i>) (PN, 2021)

Communes	Flore recensée (données récentes > 2000)	Espèces protégées (>2000)
		Rue odorante (<i>Ruta graveolens</i>) (PD, 2020) Scabieuse pourpre noir (<i>Scabiosa atropurpurea</i>) (PR, 2024) Sérapias à petites fleurs (<i>Serapias parviflora</i>) (PN, 2022) Pigamon jaune (<i>Thalictrum flavum</i>) (PR, 2021) Utriculaire australe (<i>Utricularia neglecta</i>) (PR, 2023)
Blanquefort	1002 taxons (dont 26 protégés)	Anacamptis à fleurs lâches (<i>Anacamptis laxiflora</i>) (PD, 2024) Angélique à fruits variés (<i>Angelica heterocarpa</i>) (PN, 2018) Butome en ombelle (<i>Butomus umbellatus</i>) (PR, 2022) Muguet (<i>Convallaria majalis</i>) (PD, 2018) Epipactide hellébore (<i>Epipactis helleborine</i>) (PD, 2018) Glycérie élevée (<i>Glyceria maxima</i>) (PD, 2019) Gratiola officinale (<i>Gratiola officinalis</i>) (PN, 2018) Hottonie des marais (<i>Hottonia palustris</i>) (PR, 2005) Jacobée à feuilles de barbarée (<i>Jacobaea erratica</i>) (PD, 2018) Nivéole d'été (<i>Leucojum aestivum</i>) (PN, 2015) Linaire de Pélissier (<i>Linaria pelisseriana</i>) (PR, 2012) Lotier très étroit (<i>Lotus angustissimus</i>) (PR, 2018) Lotier hispide (<i>Lotus hispidus</i>) (PR, 2025) Lysimachie minime (<i>Lysimachia minima</i>) (PR, 2017) Naiade marine (<i>Najas marina</i>) (PR, 2017) Oenanthe foucaudii (<i>Oenanthe foucaudii</i>) (PN, 2018) Oenanthe à feuilles de silaüs (<i>Oenanthe silaifolia</i>) (PR, 2024) Ophrys passionis (<i>Ophrys passionis</i>) (PR, 2021) Pilulaire à globules (<i>Pilularia globulifera</i>) (PN, 2018) Renoncule à feuilles d'ophioglosse (<i>Ranunculus ophioglossifolius</i>) (PN, 2018) Sagittaire à feuilles en flèche (<i>Sagittaria sagittifolia</i>) (PR, 2003) Pigamon jaune (<i>Thalictrum flavum</i>) (PR, 2018) Trèfle penché (<i>Trifolium cernuum</i>) (PN, 2025) Valériane à poils rudes (<i>Valeriana excelsa</i>) (PR, 2015) Vallisnerie spiralee (<i>Vallisneria spiralis</i>) (PR, 2018) Zannichellie des marais (<i>Zannichellia palustris</i>) (PR, 2017)
Bruges	1120 taxons (dont 18 protégés)	Amarante de Bouchon (<i>Amaranthus powellii</i> subsp. <i>bouchonii</i>) (PR, 2016) Anacamptis à fleurs lâches (<i>Anacamptis laxiflora</i>) (PD, 2010) Butome en ombelle (<i>Butomus umbellatus</i>) (PR, 2007) Callitriche pédonculé (<i>Callitriche brutia</i>) (PR, 2014) Dauphinelle d'Ajax (<i>Delphinium ajacis</i>) (PR, 2014) Glycérie élevée (<i>Glyceria maxima</i>) (PD, 2017) Hottonie des marais (<i>Hottonia palustris</i>) (PR, 2014) Jacobée à feuilles de barbarée (<i>Jacobaea erratica</i>) (PD, 2014) Lotier très étroit (<i>Lotus angustissimus</i>) (PR, 2017) Lotier hispide (<i>Lotus hispidus</i>) (PR, 2023) Oenanthe aquatique (<i>Oenanthe aquatica</i>) (PR, 2005) Oenanthe à feuilles de silaüs (<i>Oenanthe silaifolia</i>) (PR, 2008) Prunier du Portugal (<i>Prunus lusitanica</i>) (PN, 2014) Pilulaire à globules (<i>Pulicaria vulgaris</i>) (PN, 2014) Renoncule à feuilles d'ophioglosse (<i>Ranunculus ophioglossifolius</i>) (PN, 2016) Sagittaire à feuilles en flèche (<i>Sagittaria sagittifolia</i>) (PR, 2005) Scabieuse pourpre noir (<i>Scabiosa atropurpurea</i>) (PR, 2019) Pigamon jaune (<i>Thalictrum flavum</i>) (PR, 2014)

PD = Protection départementale (Gironde) ; PR = Protection régionale (ex région Aquitaine) ; PN = Protection nationale.

Au total, **41 espèces végétales protégées** sont connues dans le secteur. Les potentialités d'accueil de chacune de ces espèces au niveau ou aux abords de la zone d'implantation potentielle du projet sont synthétisées ci-après.

Espèces protégées	Habitats de référence	Habitats potentiels dans le site d'étude	Période optimale d'observation	Probabilité de présence dans le site d'étude
Ail rose (<i>Allium roseum</i>)	Champs, vignes	Friches rudérales	Avril - juin	Improbable
Amarante de Bouchon (<i>Amaranthus powellii</i> subsp. <i>bouchonii</i>)	Cultures, friches	Friches rudérales	Juillet - octobre	Possible*
Anacamptis à fleurs lâches (<i>Anacamptis laxiflora</i>)	Prairies humides	-	Mai - juillet	Impossible
Angélique à fruits variés (<i>Angelica heterocarpa</i>)	Bords vaseux influencés par marées	-	Juillet - août	Impossible
Butome en ombelle (<i>Butomus umbellatus</i>)	Alluvions sablo-vaseuses des cours d'eaux, étangs, fossés	Fossés (en limite du site)	Juin - août	Improbable (en limite du site, milieu trop enrichi ?)
Callitriche pédonculé (<i>Callitriche brutia</i>)	Fossés, mares temporaires	Fossés, bassins artificiels	Avril - juin	Improbable (milieu trop enrichi ?)
Capillaire de Montpellier (<i>Adiantum capillus-veneris</i>)	Parois calcaires suintantes	-	Juin - septembre	Impossible
Dauphinelle d'Ajaj (<i>Delphinium ajacis</i>)	Cultures, friches basiques	Friches rudérales	Juin - juillet	Possible**
Epipactide hellébore (<i>Epipactis helleborine</i>)	Ourlets et sous-bois	-	Juin - septembre	Impossible
Fritillaire pintade (<i>Fritillaria meleagris</i>)	Prairies humides	Milieus ouverts ou lisières humides	Avril - mai	Possible
Glycérie élevée (<i>Glyceria maxima</i>)	Bords des eaux, roselières, fossés	Fossés (en limite du site)	Juin - août	Possible (en limite du site)
Gratiolle officinale (<i>Gratiola officinalis</i>)	Bords des eaux, marais, prairies très humides	Milieus ouverts humides	Juin - septembre	Improbable
Hottonie des marais (<i>Hottonia palustris</i>)	Eaux dormantes, faiblement acides à neutres, fossés	Fossés (en limite du site)	Mai - juin	Possible (en limite du site)
Jacobée à feuilles de barbarée (<i>Jacobaea erratica</i>)	Bords des rivières, fossés, prairies humides	Fossés (en limite du site)	Juillet - septembre	Possible (en limite du site)
Linaire de Pélissier (<i>Linaria pelisseriana</i>)	Pelouses sableuses	-	Mai - juillet	Impossible
Linaire des sables (<i>Linaria arenaria</i>)	Sables maritimes	-	Mai - septembre	Impossible
Lotier hispide (<i>Lotus hispidus</i>)	Zones rudérales, remblais, pelouses	Zones rudérales, remblais, pelouses	Juin - août	Possible

Espèces protégées	Habitats de référence	Habitats potentiels dans le site d'étude	Période optimale d'observation	Probabilité de présence dans le site d'étude
Lotier très étroit (<i>Lotus angustissimus</i>)	Zones rudérales, remblais, pelouses	Zones rudérales, remblais, pelouses	Juin - août	Possible
Lysimaque minime (<i>Lysimachia minima</i>)	Milieus sableux pionniers humides	-	Mai - septembre	Impossible
Muguet (<i>Convallaria majalis</i>)	Bois sec et frais	-	Avril - juin	Impossible
Naïade marine (<i>Najas marina</i>)	Rivières, étangs	-	Juillet - septembre	Impossible
Naïade mineure (<i>Najas minor</i>)	Rivières, étangs	-	Juillet - septembre	Impossible
Nivéole d'été (<i>Leucojum aestivum</i>)	Marais, fossés, bord des eaux	Fossés, zones humides	Avril - mai	Possible
Odontite de Jaubert (<i>Odontites jaubertianus</i>)	Friches, coteaux secs	-	Août - octobre	Impossible
Oenanthe à feuilles de silaüs (<i>Oenanthe silaifolia</i>)	Prairies humides, fossés	Fossés, zones humides	Juillet - août	Improbable (milieu trop enrichi)
Oenanthe aquatique (<i>Oenanthe aquatica</i>)	Mares et étangs	-	Juillet - septembre	Impossible
Oenanthe de Foucaud (<i>Oenanthe foucaudii</i>)	Bords vaseux des rivières soumis aux marées	-	Juillet - septembre	Impossible
Ophrys de la Passion (<i>Ophrys passionis</i>)	Pelouses neutres à calcaires	Zones rudérales (pelouses urbaines, zones de remblais)	Mars - mai	Possible
Ophrys miroir (<i>Ophrys speculum</i>)				Possible
Pigamon jaune (<i>Thalictrum flavum</i>)	Marais, fossés, bord des eaux	Fossés	Mai - juillet	Improbable (milieu trop enrichi)
Pilulaire à globules (<i>Pilularia globulifera</i>)	Eaux stagnantes peu profondes acides	-	Juin - septembre	Impossible
Prunier du Portugal** (<i>Prunus lusitanica</i>)	Cultivé pour l'ornement	-	Mars - juillet	Impossible
Renoncule à feuilles d'ophioglosse (<i>Ranunculus ophioglossifolius</i>)	Prairies inondables, mares, fossés	Milieus humides avec des trouées	Avril - juin	Possible
Rue odorante** (<i>Ruta graveolens</i>)	Milieus arides et pierreux calcaires	-	Mai - juin	Impossible
Sagittaire à feuilles en flèche (<i>Sagittaria sagittifolia</i>)	Mares, bords des eaux	Fossés (en limite du site)	Juillet - août	Improbable (en limite du site)
Scabieuse pourpre noir (<i>Scabiosa atropurpurea</i>)	Zones rudérales, pelouses sèches	Zones rudérales	Juin - août	Possible
Sérapias à petites fleurs (<i>Serapias parviflora</i>)	Pelouses fraîches à humides acides	-	Avril - mai	Impossible
Trèfle à fleurs penchées (<i>Trifolium cernuum</i>)	Pelouses sableuses	-	Mai - juin	Impossible
Utriculaire australe (<i>Utricularia neglecta</i>)	Mares, étangs, fossés acides	-	Juin - août	Impossible

Espèces protégées	Habitats de référence	Habitats potentiels dans le site d'étude	Période optimale d'observation	Probabilité de présence dans le site d'étude
Valériane à poils rudes** (<i>Valeriana excelsa</i>)	Prairies humides et bords des eaux	-	Avril - juillet	Impossible
Vallisnerie spiralee (<i>Vallisneria spiralis</i>)	Eaux faiblement courantes	-	Juillet - septembre	Impossible
Zannichellie des marais (<i>Zannichellia palustris</i>)	Plans d'eau	-	Mai - août	Impossible

* = L'Amarante de Bouchon est à la fois protégée en Aquitaine et exotique envahissante en Nouvelle-Aquitaine (enjeu nul mais réglementaire).

** = La Dauphinelle d'Ajax et le Prunier du Portugal sont protégés en Aquitaine également, mais cultivés et parfois échappés des jardins. Seules les populations sauvages sont concernées par la protection (absentes du territoire concerné ici).

B.1.2 Flore vasculaire non protégée mais menacée ou quasi menacée

Cette étape bibliographique concerne les espèces non protégées mais considérées comme menacées ou quasi menacées sur la liste rouge d'Aquitaine (LRA) établie par le CBNSA et/ou sur la liste rouge nationale (LRN). Vis-à-vis d'au moins une de ces listes, **40 taxons sont considérés comme menacés ou quasi menacés**.

Communes	Espèces menacées ou quasi menacées (données récentes > 2000)	LRN	LRA
Bordeaux	<i>Aristolochia rotunda</i> (2018)	LC	NT
	<i>Catananche caerulea</i> (2021)	LC	NT
	<i>Centranthus calcitrapae</i> (2025)	LC	VU
	<i>Cerastium alpinum</i> (2024)	LC	NT
	<i>Chenopodium vulvaria</i> (2005)	LC	NT
	<i>Cyanus segetum</i> (2022)	LC	VU
	<i>Diplotaxis muralis</i> (2025)	LC	NT
	<i>Glebionis segetum</i> (2018)	LC	EN
	<i>Lemna trisulca</i> (2013)	LC	VU
	<i>Lepidium graminifolium</i> (2024)	LC	VU
	<i>Lupinus angustifolius</i> (2022)	LC	VU
	<i>Medicago sativa</i> (2024)**	LC	CR*
	<i>Oenanthe lachenalii</i> (2018)	LC	NT
	<i>Ophioglossum vulgatum</i> (2022)	LC	NT
	<i>Papaver somniferum</i> (2005)**	LC	CR*
	<i>Petasites hybridus</i> (2024)	LC	NT
	<i>Potamogeton perfoliatus</i> (2022)	LC	NT
	<i>Ranunculus hederaceus</i> (2005)	LC	NT

Communes	Espèces menacées ou quasi menacées (données récentes > 2000)	LRN	LRA
	<i>Rumex palustris</i> (2024)	LC	VU
	<i>Scolymus hispanicus</i> (2025)	LC	EN
	<i>Scrophularia peregrina</i> (2021)	LC	CR*
	<i>Wolffia arrhiza</i> (2013)	LC	VU
Blanquefort	<i>Alopecurus geniculatus</i> (2007)	LC	NT
	<i>Aristolochia rotunda</i> (2018)	LC	NT
	<i>Carex disticha</i> (2009)	LC	NT
	<i>Centaurea calcitrapa</i> (2019)	LC	NT
	<i>Cynoglossum officinale</i> (2011)	LC	VU
	<i>Dactylorhiza incarnata</i> (2024)	NT	NT
	<i>Euphorbia palustris</i> (2014)	LC	VU
	<i>Filago arvensis</i> (2025)	LC	NT
	<i>Lepidium ruderales</i> (2009)	LC	VU
	<i>Lupinus angustifolius</i> (2025)	LC	VU
	<i>Medicago sativa</i> (2024)**	LC	CR*
	<i>Oenanthe fistulosa</i> (2018)	LC	NT
	<i>Oenanthe lachenalii</i> (2005)	LC	NT
	<i>Ophioglossum vulgatum</i> (2024)	LC	NT
	<i>Petasites hybridus</i> (2018)	LC	NT
Bruges	<i>Alopecurus geniculatus</i> (2007)	LC	NT
	<i>Aristolochia rotunda</i> (2018)	LC	NT
	<i>Cardamine parviflora</i> (2014)	NT	VU
	<i>Centaurea calcitrapa</i> (2017)	LC	NT
	<i>Ceratophyllum submersum</i> (2014)	LC	VU
	<i>Euphorbia palustris</i> (2018)	LC	VU
	<i>Hippuris vulgaris</i> (2007)	NT	VU
	<i>Hydrocharis morsus-ranae</i> (2005)	LC	EN
	<i>Lemna gibba</i> (2015)	LC	VU
	<i>Lupinus angustifolius</i> (2017)	LC	VU
	<i>Medicago sativa</i> (2020)**	LC	CR*
	<i>Melilotus indicus</i> (2017)	LC	NT

Communes	Espèces menacées ou quasi menacées (données récentes > 2000)	LRN	LRA
	<i>Oenanthé fistulosa</i> (2014)	LC	NT
	<i>Potamogeton perfoliatus</i> (2023)	LC	NT
	<i>Sagina revelierei</i> (2005)	LC	NT
	<i>Scolymus hispanicus</i> (2022)	LC	EN
	<i>Sparganium natans</i> (2005)	NT	EN
	<i>Utricularia minor</i> (2005)	NT	VU
	<i>Wolffia arrhiza</i> (2005)	LC	VU

Statuts de menace : CR* = En danger critique (*non revue récemment) / EN = En danger / VU = Vulnérable / NT = Quasi menacée (espèce proche du seuil des espèces menacées ou qui pourrait être menacée si des mesures de conservation spécifiques n'étaient pas prises) / LC = Préoccupation mineure (non menacée).

** = Seules les populations sauvages de la Luzerne cultivée et du Pavot somnifère sont concernées par ce statut. Ces espèces, fréquemment cultivées, sont parfois échappées des jardins et ces populations ne bénéficient pas de ce statut.

Concernant les probabilités de présence dans le site d'étude de ces plantes vasculaires menacées/quasi menacées, le tableau suivant indique les espèces possiblement présentes en fonction des milieux pressentis sur le site.

Habitats pressentis dans le site d'étude	Espèces menacées/quasi menacées possibles dans le site d'étude selon la bibliographie locale	
Milieux humides (roselières) si trouées existantes	<i>Alopecurus geniculatus</i> <i>Cardamine parviflora</i>	<i>Oenanthé fistulosa</i>
Pelouses, prairies, friches rudérales	<i>Centaurea calcitrapa</i> <i>Chenopodium vulvaria</i> <i>Diploxys muralis</i>	<i>Lepidium graminifolium</i> <i>Lepidium rudérale</i> <i>Scrophularia peregrina</i>
Bassins artificiels	<i>Cardamine parviflora</i> <i>Lemna gibba</i>	<i>Wolffia arrhiza</i>
Fossés (en limite nord-est et sud-est du site)	<i>Cardamine parviflora</i> <i>Lemna gibba</i>	<i>Oenanthé fistulosa</i> <i>Wolffia arrhiza</i>

NB : le Géranium d'Endress (*Geranium endressii*) a été observé sur le site en 2023. « Vulnérable » au niveau national et régional, elle a été considérée alors comme un enjeu patrimonial. Toutefois, seules les populations sauvages de ce géranium sont concernées, et il s'agit d'une espèce montagnarde, présente uniquement dans les Pyrénées-Occidentales dans la région. Sur le site, il s'agit soit d'un cultivar (non sauvage, donc), soit d'un autre taxon, dans tous les cas ne constituant **pas un enjeu patrimonial**.

La Patience des eaux (*Rumex hydrolapathum*) a également été répertoriée dans la roselière sèche de la partie nord du site en 2023. « Vulnérable » en Aquitaine, elle y est très rare. Sa présence reste **possible** sur le site mais sera à confirmer en fin de printemps/début d'été 2026.

B.1.3 Flore déterminante ZNIEFF de Nouvelle-Aquitaine

Les espèces déterminantes ZNIEFF correspondent théoriquement à des espèces rares, remarquables ou caractéristiques du patrimoine naturel national ou régional.

Toujours d'après l'OBV, les espèces déterminantes ZNIEFF observées récemment (données > 2000) sont **au nombre de 120**, dont les 41 taxons protégés (à l'exception de *Amaranthus powellii* subsp. *bouchonii*, *Delphinium ajacis*, *Epipactis helleborine*, *Lotus hispidus*, *L. angustissimus*, *Najas marina*, *Scabiosa atropurpurea*, *Valeriana excelsa* et *Vallisneria spiralis*) et les 40 taxons menacés ou quasi menacés cités précédemment (seuls *Centaurea calcitrapa*, *Centranthus calcitrapae*, *Chenopodium vulvaria*, *Cynoglossum officinale*, *Diplotaxis muralis*, *Hydrocharis morsus-ranae*, *Lepidium graminifolium*, *L. ruderale*, *Medicago sativa*, *Papaver somniferum* et *Scrophularia peregrina* ne sont pas déterminants ZNIEFF).

Parmi les **39 autres espèces, non protégées et non menacés ou quasi menacés**, celles jugées possiblement présentes en fonction des milieux retrouvés dans le site d'étude sont présentées dans le tableau suivant.

Habitats pressentis dans le site d'étude	Espèces déterminantes ZNIEFF, non protégées et non menacées ou quasi menacées, jugées possibles dans le site d'étude selon la bibliographie locale	
Milieux humides (roselières) si trouées existantes	<i>Carex punctata</i> <i>Carex vesicaria</i> (proche improbable) <i>Scutellaria minor</i> (proche improbable)	<i>Trifolium patens</i> <i>Veronica scutellata</i>
Pelouses, prairies rudérales	<i>Lamium album</i>	<i>Serapias vomeracea</i>
Friches (si thermophiles)	<i>Scolymus hispanicus</i>	
Bassins artificiels	-	
Fossés (limites nord-est et sud-est du site)	<i>Berula erecta</i> (proche improbable)	

NB : l'Ophrys bouffon (*Anacamptis morio*) et l'Ophrys abeille (*Ophrys apifera*) ont été recensées sur le site en 2023 et considérées comme espèces déterminantes ZNIEFF. Ce n'est toutefois pas le cas en Nouvelle-Aquitaine, elles sont largement répandues sur la majorité du territoire et non considérées comme déterminantes ZNIEFF en Nouvelle-Aquitaine. Elles ne constituent **pas des enjeux patrimoniaux.**

B.1.4 Synthèse des potentialités floristiques du site d'étude

Au total, la présence d'au moins treize espèces protégées connues dans le secteur est jugée possible dans le site d'étude ou sur ses marges (fossés). Celles qui ont les plus fortes potentialités sont les lotiers protégés (assez répandus en Gironde, y compris au niveau de zones rudérales, de remblais) et l'Ophrys miroir, connue à proximité immédiate dans des pelouses urbaines à quelques centaines de mètres à l'est du site.

Quelques espèces végétales non protégées mais menacées/quasi menacées et/ou déterminantes ZNIEFF sont possibles dans le site d'étude, surtout au niveau des zones de friches (espèces opportunistes notamment thermophiles) et des lieux humides (roselières, fossés).

La présence des autres espèces végétales protégées et/ou menacées/quasi menacées est jugée improbable voire impossible pour certaines dans le site d'étude compte tenu du contexte, de l'occupation du sol et des habitats de référence.

B.2 La faune patrimoniale connue dans la bibliographie

Les informations bibliographiques concernant la faune proviennent principalement du système d'information départemental collaboratif géré par la LPO (Ligue pour la protection des oiseaux) dans la région (<https://www.faune-nouvelle-aquitaine.org/>) et du Système d'Information sur la Faune sauvage de Nouvelle-Aquitaine (<https://observatoire-fauna.fr/>).

La recherche d'informations a été réalisée selon ces critères :

- Commune : Bordeaux ;
- Période d'observation : 2010 à 2025 (la faune faisant l'objet d'une pression d'observation et d'une bibliographie plus conséquente et régulière).
-

Rappelons ici la nomenclature liée au niveau de menace des espèces :

- LC : Préoccupation mineure (non menacée) ;
- NT : Quasi menacée ;
- VU : Vulnérable ;
- EN : En Danger ;
- CR : En Danger critique.

Les données récentes sur la commune sont très nombreuses pour la faune. Elles ont été analysées et les potentialités de présence établies dans les tableaux suivants, sur la base des niveaux de potentialités de présence ci-dessous :

Improbable	Possible	Probable	Avérée
Taxon	Espèces patrimoniales connues sur la commune		
Mammifères terrestres	29 espèces sont connues sur la commune dont une espèce d'intérêt patrimonial : la Loutre d'Europe (Ann. II et IV de la Directive Habitats-Faune-Flore et soumise à un Plan National d'Action) ainsi que des espèces protégées intégralement (individus + habitats) : le Campagnol amphibie (NT en Aquitaine), l'Ecureuil roux, le Hérisson d'Europe et le Genette commune. Sont également présentes des espèces non protégées mais menacées/quasi menacées à différentes échelles : le Lapin de garenne (NT en Aquitaine) et le Putois d'Europe (NT en Aquitaine).		
Chiroptères	14 espèces sont répertoriées sur la commune, toutes d'intérêt patrimonial (Ann. II et/ou IV de la Directive Habitats-Faune-Flores) et intégralement protégées (individus + habitats). Huit d'entre elles sont des espèces prioritaires du Plan National d'Action Chiroptères. Parmi elles, certaines sont menacées ou quasi menacée au niveau aquitain, telles que la Noctule commune (VU), la Pipistrelle de Nathusius (NT) et le Minioptère de Schreibers (EN), d'autres au niveau national comme la Sérotine commune (NT), Noctule de Leisler (NT) et la Pipistrelle commune (NT).		
Avifaune	230 espèces sont connues sur la commune dont des espèces protégées, inscrites à l'annexe I de la Directive Oiseaux ou non, menacées ou non, possibles sur le site comme le Milan noir, la Bouscarle de Cetti (NT en France), le Faucon crécerelle (NT en France), le Chardonneret élégant, le Verdier d'Europe (VU en France) et/ou le Serin cini (VU en France).		

Taxon	Espèces patrimoniales connues sur la commune
Reptiles	10 espèces de reptiles sont recensées sur la commune dont : La Cistude d'Europe (NT en Aquitaine, soumise à un PNA et protégée intégralement) inscrite à l'annexe II et IV de la DHFF) ; Cinq espèces protégées intégralement (individus + habitats) : La Couleuvre verte et jaune , le Lézard des murailles , le Lézard vert (tous inscrits à l'annexe IV de la DHFF), la Couleuvre helvétique et la Vipère aspic (VU en Aquitaine et soumise à un PNA) ; Trois espèces protégées partiellement (seuls les individus sont protégés) : Le Lézard vivipare , l' Orvet fragile (VU en Aquitaine) et la Tarente de Mauritanie .
Amphibiens	12 espèces d'amphibiens sont référencées sur la commune dont : Des espèces intégralement protégées (individus + habitats) comme Crapaud calamite (NT en Aquitaine) Rainette méridionale , Alyte accoucheur , Grenouille agile et le Triton marbré (tous inscrits à l'annexe IV de la DHFF) ainsi que la Grenouille de Pérez (NT au niveau national) ; Des espèces partiellement protégées (individus) telles que la Salamandre tachetée , le Triton palmé et le Crapaud épineux .
Odonates	40 espèces sont identifiées sur la commune dont une espèce non menacée mais inscrite sur la liste rouge régionale : l' Aesche velue-printanière (NT).
Papillons de jour	57 espèces sont identifiées sur la commune dont : Le Cuivré des marais , espèce protégée intégralement, inscrite à l'annexe II et IV de la DHFF et NT en Aquitaine Le Damier de la Succise , espèce protégée partiellement et inscrite à l'annexe II de la DHFF Des espèces non protégées mais menacées ou quasi menacées d'après les listes rouges (Azuré bleu céleste , Demi-argus , Fluoré...)
Orthoptères	42 espèces sont répertoriées sur la commune dont des espèces rares telles que le Grillon domestique , le Conocéphale des roseaux , le Grillon des bastides .
Coléoptères saproxylophages	Le Grand Capricorne (inscrit à l'annexe II et IV de la DHFF) et La Lucane cerf-volant ont été identifiés sur la commune (inscrit à l'annexe II de la DHFF).

Espèces	Espèces à enjeu	Niveau d'enjeu	Potentialités de présence sur le site
Mammifères	Hérisson d'Europe	Faible	Probable
	Ecureuil roux	Faible	Probable
	Campagnol amphibie	Assez fort	Improbable
	Loutre d'Europe	Assez fort	Improbable
	Genette commune	Moyen	Improbable
	Lapin de garenne	Moyen	Improbable
Chiroptères (*espèce à tendance arboricole)	Minioptère de Schreibers	Moyen	Probable (chasse)
	Murin de Daubenton*	Moyen	Probable (chasse et repos)
	Noctule commune*	Assez fort	Probable (chasse et repos)

Espèces	Espèces à enjeu	Niveau d'enjeu	Potentialités de présence sur le site
	Noctule de Leisler*	Assez fort	Probable (chasse et repos)
	Pipistrelle commune*	Moyen	Probable (chasse et repos)
	Pipistrelle de Khul	Moyen	Probable (chasse et repos)
	Sérotine commune*	Moyen	Probable (chasse et repos)
	Barbastelle commune*	Assez fort	Possible (chasse et repos)
	Grand Murin	Assez fort	Possible (chasse)
	Grand rhinolophe	Moyen	Possible (chasse)
	Oreillard gris*	Assez fort	Possible (chasse et repos)
	Petit rhinolophe	Assez fort	Possible (chasse et repos)
	Pipistrelle de Nathusius*	Assez fort	Possible (chasse et repos)
	Pipistrelle pygmée	Assez fort	Possible (chasse et repos)
Avifaune	Bécassine des marais	Assez fort	Avérée (Hivernage)
	Aigrette garzette	Faible	Avérée (Transit)
	Faucon crécerelle	Modéré	Avérée (Statut nicheur à déterminer)
	Chardonneret élégant	Assez fort	Avérée (Statut nicheur à déterminer)
	Bouscarle de Cetti	Modéré	Avérée (Statut nicheur à déterminer)
	Milan noir	Faible	Avérée (Statut nicheur à déterminer)
	Verdier d'Europe	Modéré	Probable (Nicheur)
	Serin cini	Modéré	Probable (Nicheur)
	Hirondelle rustique	Modéré	Probable (Alimentation)
	Martinet noir	Modéré	Probable (Alimentation)
	Cigogne blanche	Faible	Probable (Alimentation)
	Cisticole des joncs	Assez fort	Probable (Nicheur)
	Martin-pêcheur d'Europe	Modéré	Possible (Alimentation)
	Bruant des roseaux	Assez fort	Possible (Hivernage)

Espèces	Espèces à enjeu	Niveau d'enjeu	Potentialités de présence sur le site
	Pic épeichette	Assez fort	Possible
	Hirondelle de fenêtre	Modéré	Possible
	Fauvette pitchou	Fort	Improbable
	Busard Saint-Martin	Modéré	Improbable
Reptiles	Lézard des murailles	Faible	Probable
	Couleuvre verte et jaune	Faible	Probable
	Couleuvre helvétique	Faible	Probable
	Lézard à deux raies	Faible	Possible
	Tarente de Mauritanie	Faible	Possible
	Vipère aspic	Assez fort	Improbable
	Cistude d'Europe	Assez fort	Improbable
	Lézard vivipare	Assez fort	Improbable
	Orvet fragile	Assez fort	Improbable
Amphibiens	Alyte accoucheur	Modéré	Probable (reproduction et repos)
	Crapaud calamite	Modéré	Probable (reproduction et repos)
	Crapaud épineux	Modéré	Probable (reproduction et repos)
	Grenouille agile	Modéré	Probable (reproduction et repos)
	Grenouille de Perez	Modéré	Probable (reproduction et repos)
	Rainette méridionale	Modéré	Probable (reproduction et repos)
	Triton marbré	Modéré	Probable (reproduction et repos)
	Triton palmé	Modéré	Probable (reproduction et repos)
	Salamandre tacheté	Assez fort	Possible (reproduction et repos)
Odonates	Aesche velue-printanière	Modéré	Possible
Papillons	Cuivré des marais	Assez fort	Improbable
	Damier de la Succise	Modéré	Improbable

Espèces	Espèces à enjeu	Niveau d'enjeu	Potentialités de présence sur le site
Orthoptères	Conocéphale des roseaux	Modéré	Possible
	Grillon domestique	Faible	Possible
	Grillon des bastides	Faible	Possible
Coléoptères saproxylophages	Lucane cerf-volant	Modéré	Improbable
	Grand capricorne	Modéré	Improbable

Synthèse des potentialités faunistiques du site d'étude

La commune du site étudié possède un grand nombre de données faunistiques connues. Ce recueil bibliographique met exergue des taxons majoritairement inféodés aux zones humides, aux éléments de fourrés, arbustifs et arborées.

Les enjeux écologiques semblent s'orienter vers les chiroptères (gîtes), les oiseaux, les amphibiens et les reptiles. Ces groupes devront faire l'objet d'une attention particulière dans le cadre de réalisation d'un état initial quatre saisons.

C. EXPERTISE ECOLOGIQUE FAUNE/FLORE/HABITATS/ ZONES HUMIDES SITE DE « LA JALLERE »

Les prospections de terrain, visant à réaliser de premiers inventaires faune-flore-habitats (y compris les milieux humides) ainsi qu'à évaluer les potentialités faune, flore, habitats et zones humides, ont été menées aux dates suivantes par les salariés du GERE A :

Expert	Date d'observations	Objectifs des prospections
Gérald DUPUY	26/11/2025	Faune
Stephen LEROY	20/11/2025	Flore-habitats-zones humides botaniques
Alexandre THOMAS		

Expertise Faune/Flore/Habitats/ Zones Humides site de « La Jallère »



Enjeux avérés

Faune

Mammifères :

- Aucune espèce protégée et d'intérêt communautaire n'a été observée dans l'aire d'étude lors de la visite ;
- Aucune espèce menacée n'a été recensée sur l'aire d'étude lors de l'inventaire ;
- 21 gîtes utilisables répartis sur 11 arbres et sur un bâtiment ont été identifiés. Nous relevons une majorité d'arbres vivant mais dépérissant avec des écorces décollées et quelques loges de pics.

Avifaune :

- Une espèce d'intérêt communautaire a été observée en vol au-dessus de l'aire d'étude lors de la visite, l'**Aigrette garzette**. Toutefois, un **nid de Milan noir** (espèce migratrice non présente durant la période de notre inventaire) a été identifié au sein de l'aire d'étude immédiate ;
- Trois espèces protégées et menacées/quasi menacées en période de reproduction ont été contactées, à savoir le **Chardonneret élégant**, le **Faucon crécerelle** et la **Bouscarle de Cetti**. Nous notons la Bécassine des marais (menacée mais non protégée) en halte migratoire sur l'aire d'étude au niveau des roselières. Le statut nicheur des passereaux en déclin sera à définir en période de reproduction des espèces concernées ;
- Seize espèces, non menacées, ont été identifiées dans l'aire d'étude. A noter, nous avons observé quelques nichoirs à passereaux cavicoles dans les alignements de feuillus à l'est au sein de l'aire d'étude immédiate.

Herpétofaune : (période défavorable)

- Aucun amphibien n'a été observé. Nous notons toutefois quelques secteurs propices à la reproduction (bassin et fossé).
- Aucune espèce de reptiles n'a été recensée lors de la visite.

Odonates : période d'observation non favorable.

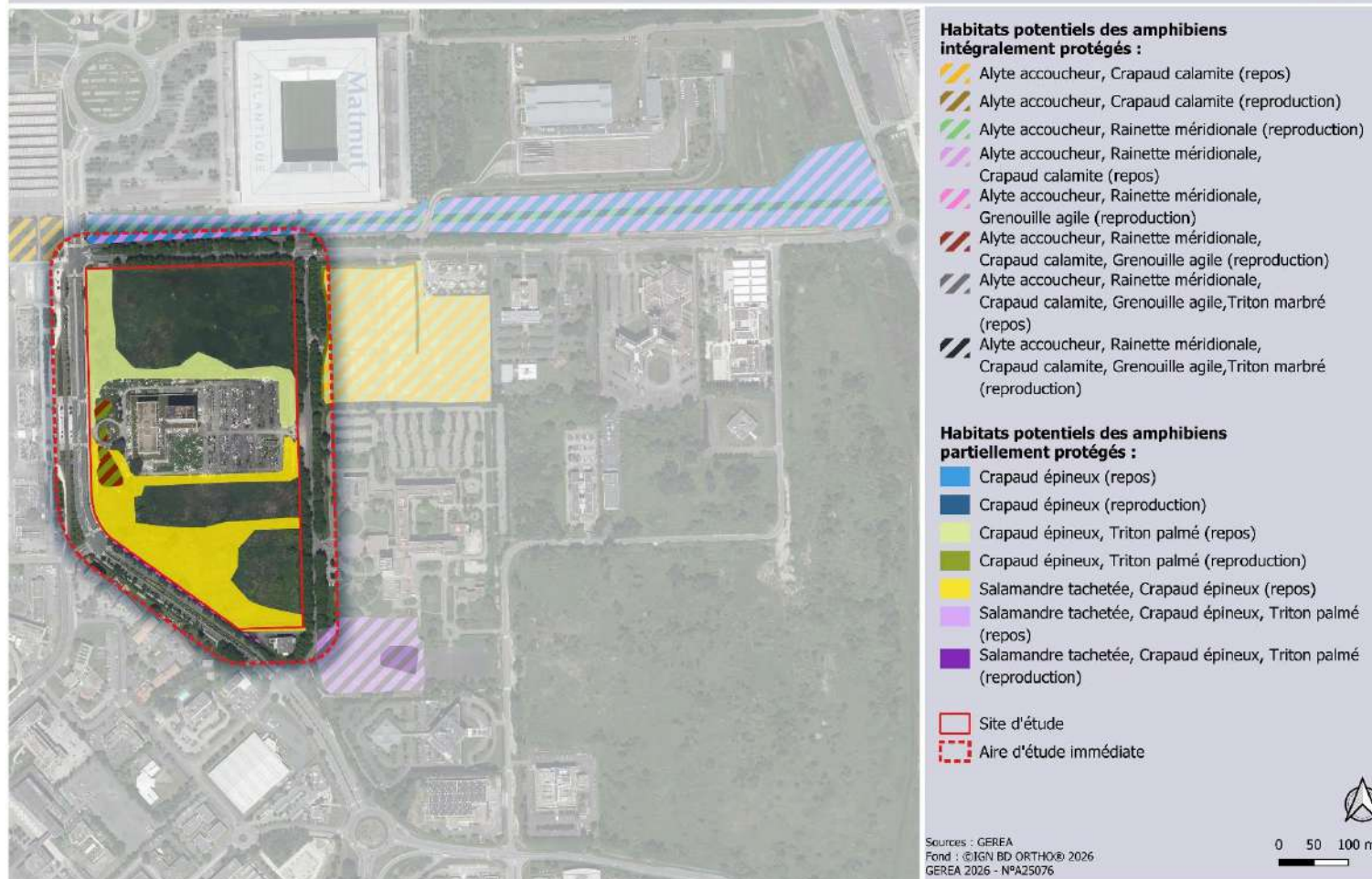
- Aucune espèce n'a été répertoriée lors du passage hivernal.

Papillons de jour : période d'observation non favorable.

Expertise Faune/Flore/Habitats/ Zones Humides site de « La Jallère »	
	• Une espèce commune a été identifiée au sein de l'aire d'étude. <u>Saproxylrophages :</u> • Aucune espèce n'a été identifiée sur le site à ce jour (aucun arbre à Grand Capricorne tout particulièrement).
Flore/Habitats	<u>Flore (période défavorable) :</u> • Les premières prospections du 20 novembre 2025 ont permis de recenser 92 espèces végétales, la majorité prairiales et de friches/zones rudérales avec certaines espèces ornementales ; • Aucune espèce végétale protégée et/ou menacée/quasi menacée selon les listes rouges existantes n'a été répertoriée dans le site d'étude et sur ses marges immédiates lors de cette visite, en période défavorable ; • Vingt-deux espèces exotiques envahissantes ont été recensées dans le site d'étude, soit près d'un quart de la flore recensée à ce jour sur le site en 2025. La naturalité du site s'avère donc plutôt faible. La plupart des taxons sont présents dans la partie centrale du site, au niveau de l'ancien parking, des bassins et zones prairiales rudérales. Toutefois, le Raisin d'Amérique est assez présent dans le tiers nord du site, avec le Peuplier du Canada sur la bordure nord-ouest, tandis que le tiers sud est localement envahi par l'Érable negundo. La majorité des plantes exotiques envahissantes répertoriées sont dites « à impact majeur » d'après la liste établie par le Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique, toutes déjà répandues en Nouvelle-Aquitaine. <u>Habitats naturels/semi-naturels (période défavorable) :</u> Le site d'étude peut être divisé en trois parties : • Le tiers nord du site correspond principalement à une roselière (toutefois sèche, sans eau libre à cette période de l'année) assez dense, avec quelques trouées çà et là. La bordure ouest et une autre partie semblent plus sèches, avec des peupliers sur ronciers et ourlet nitrophiles à orties ; • La partie centrale correspond aux anciens bâtiments, au parking désaffecté et aux zones rudérales associées (ex pelouses-prairies urbaines, bassins artificiels, haies ornementales) ; • Le tiers sud se rapproche de celui du nord, avec une zone de roselière sèche développée également sur cette partie. Toutefois, les parties ouest et sud de cette zone semblent plus sèches, plus perturbées et plus enrichies, avec des ourlets nitrohéliophiles à Ortie dioïque et Anthriscus des bois en développement. • En l'état actuel des connaissances, aucun habitat d'intérêt communautaire n'est présent ; • Les enjeux les plus importants correspondent potentiellement aux fossés limitrophes du site et aux zones de roselières (enjeux modérés à assez forts), à définir plus précisément en période favorable d'observation (mai-juillet).

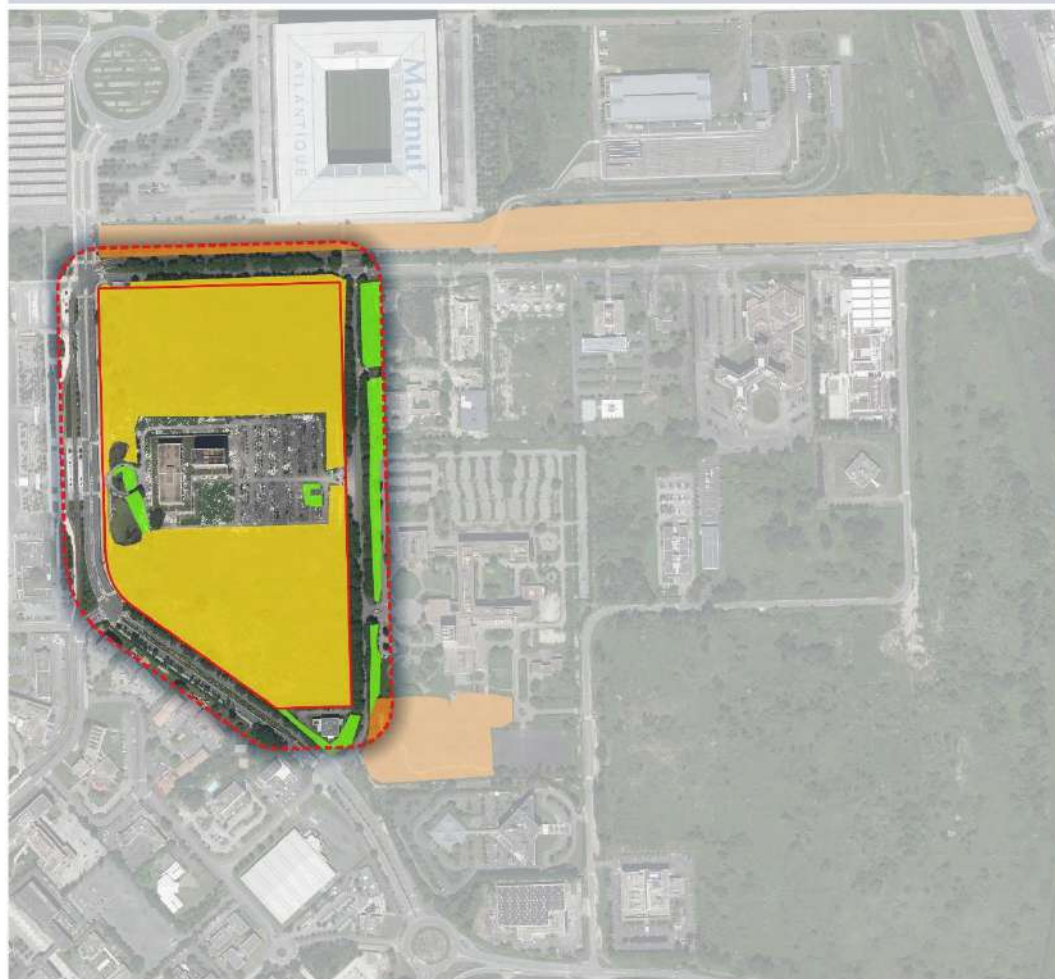
Expertise Faune/Flore/Habitats/ Zones Humides site de « La Jallère »	
Zones humides : critère botanique	Selon le critère botanique, suite aux premières prospections de terrain (toutefois en période défavorable), les zones humides correspondent aux secteurs de roselières (recouvrement de plus de 50 % par le Roseau commun, <i>Phragmites australis</i>) .
Zones humides : critère pédologique	Etude faite par le CERAG.

Habitats potentiels des amphibiens



Carte 2 : Habitats amphibiens potentiels au stade prédiag hiver 2026 (source : GÉREA).

Habitats potentiels des reptiles intégralement protégés



Habitats potentiels des reptiles intégralement protégés :

- Lézard des murailles (reproduction et repos)
- Couleuvre helvétique, Couleuvre verte et jaune et Lézard des murailles (reproduction et repos)
- Couleuvre vipérine, Couleuvre helvétique et autres espèces communes (reproduction et repos)

Site d'étude

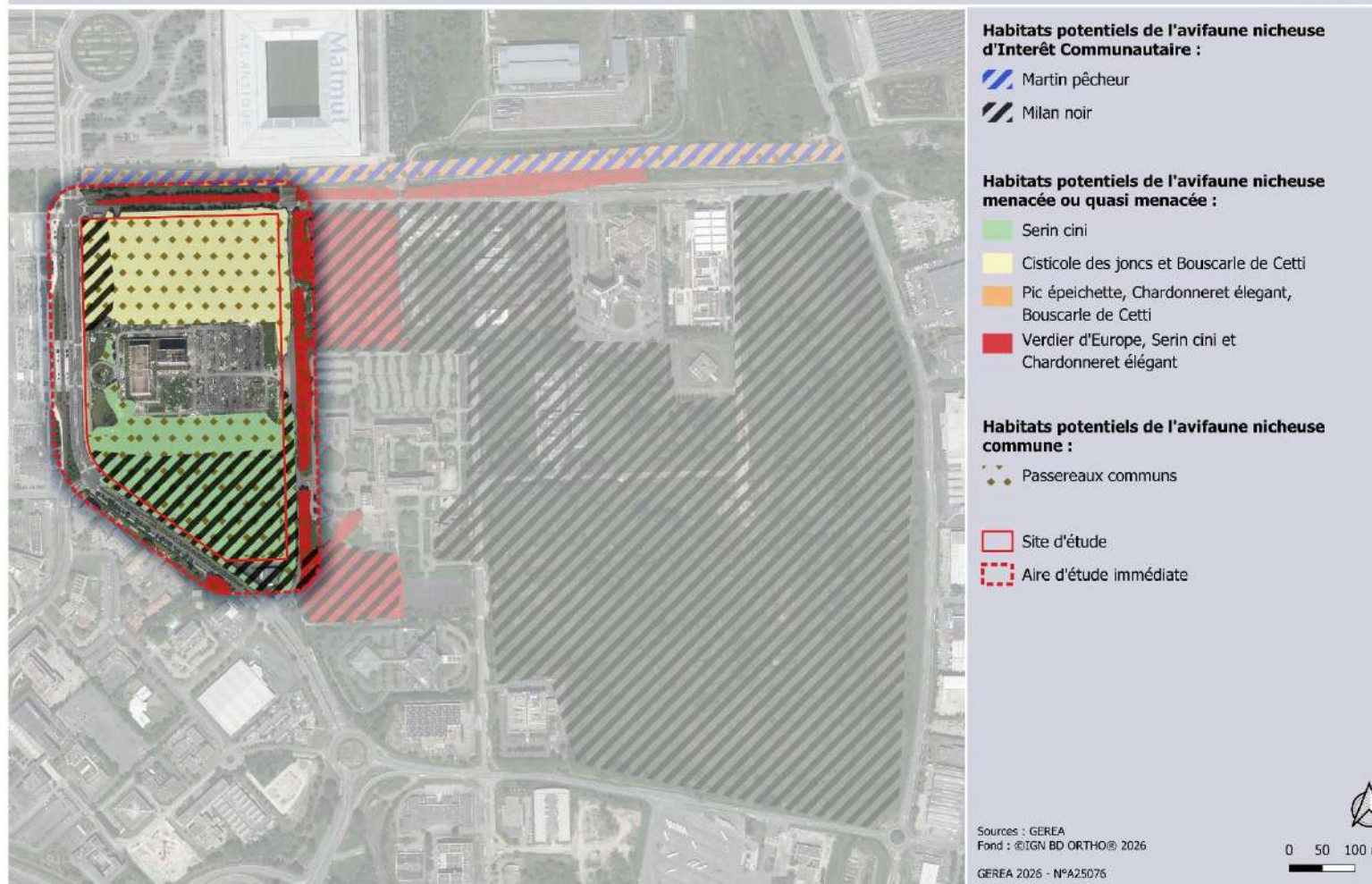
Aire d'étude immédiate

Sources : GERA
Fond : ©IGN BD ORTHO® 2025
GERA 2026 - N°A25076



Carte 3 Habitats reptiles potentiels au stade prédiag hiver 2026 (source : GERA)

Habitats potentiels de l'avifaune nicheuse



Carte 4 Habitats avifaunes potentiels au stade prédiag hiver 2026 (source : GERE)

Flore exotique envahissante



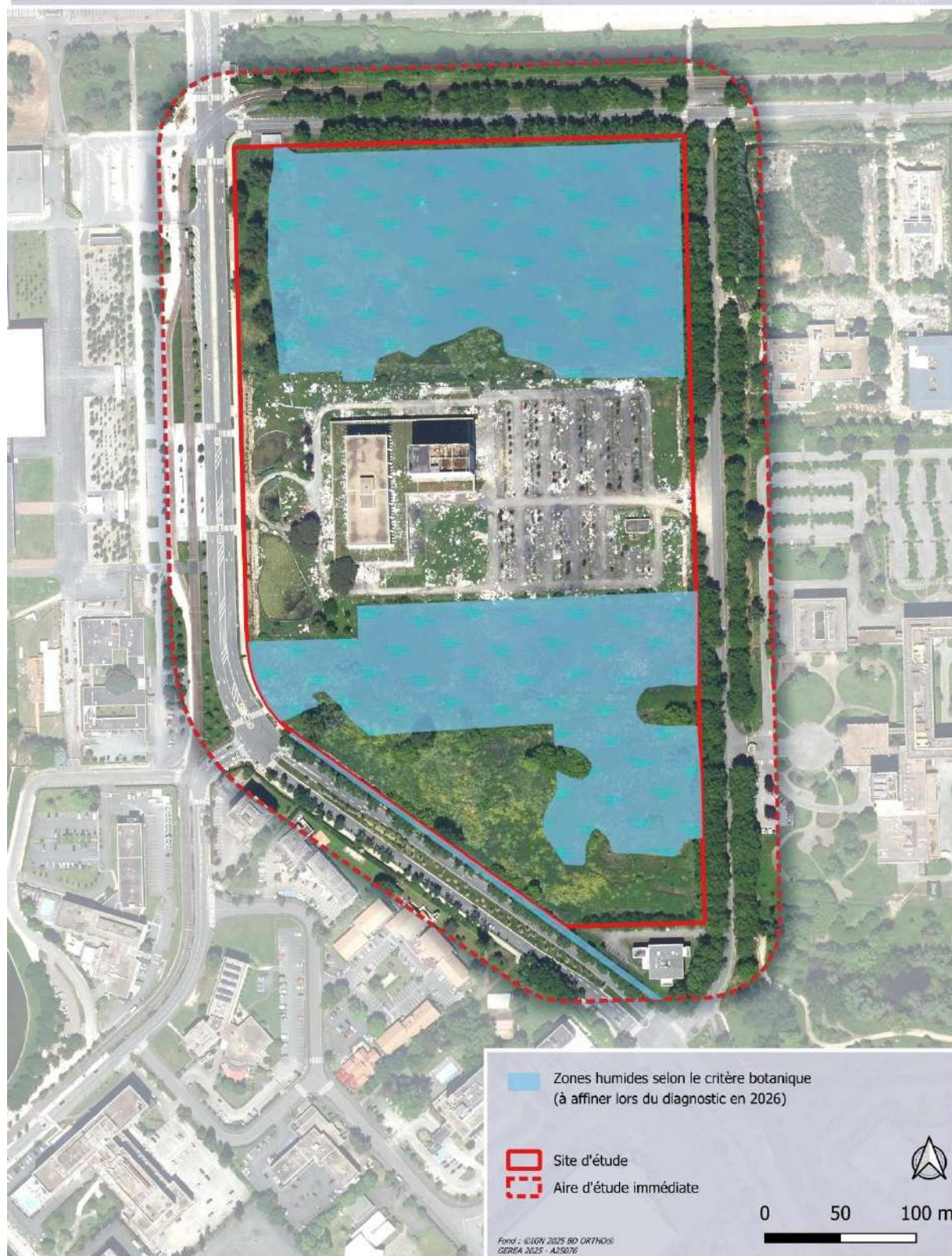
Carte 5 : Flore exotique envahissante recensée fin 2025.

Occupation du sol simplifiée



Carte 6 : Occupation du sol simplifiée définie fin 2025.

Zones humides botaniques (en l'état actuel des connaissances)



Carte 7 : Zones humides botaniques, en l'état actuel des connaissances.

Enjeux potentiels	
Faune	<u>Mammifères :</u> - Les caractéristiques observées au niveau des arbres peuvent être utilisables par une majorité de chiroptères arboricoles signalés en bibliographie. <u>Avifaune :</u> - Le nid observé au sein de l'aire d'étude pourrait être utilisé par une espèce protégée et d'intérêt communautaire, le Milan noir ; - Les roselières et zones arbustives/fourrés associées sont susceptibles de constituer des habitats de reproduction pour la Bouscarle de Cetti et la Cisticole des joncs. Les arbrisseaux et arbres isolés pourraient être utilisés par le Verdier d'Europe, le Chardonneret élégant, le Serin cini, le Pic épeichette voire le Faucon crécerelle pour les éléments les plus arborés. - Les secteurs de fourrés, ronciers, arbustifs et arborés pourraient constituer des aires de reproduction aux oiseaux communs protégés. <u>Reptiles :</u> - Pour les secteurs les plus humides, nous suspectons la présence de la Couleuvre helvétique (protection intégrale) et de la Couleuvre vipérine (vulnérable et protection intégrale). Concernant les parties les plus « sèches » la Couleuvre verte et jaune et le Lézard des murailles pourraient être présents. Bien qu'elles soient très répandues, elles bénéficient du même régime de protection que les deux autres citées précédemment. <u>Amphibiens :</u> - L'aire d'étude immédiate présente deux éléments favorables à la reproduction, un bassin situé à l'ouest et un fossé au sud. Les secteurs surélevés, caractérisés par un sol meuble et/ou la présence d'éléments naturels ou anthropiques (souches, débris végétaux, gravats, etc.), pourraient offrir des zones de repos aux amphibiens.
Flore/Habitats	<u>Flore patrimoniale :</u> - Le tiers central, correspond aux zones rudérales avec les anciens bâtiments, parkings, pelouses urbaines et bassins artificiels, peuvent abriter certaines espèces végétales protégées connues dans le secteur : le Lotier hispide (<i>Lotus hispidus</i>), le Lotier grêle (<i>Lotus angustissimus</i>), tous deux assez répandus dans le secteur et notamment sur des secteurs de remblais, mais aussi éventuellement l'Amarante de Bouchon (<i>Amaranthus powellii</i> subsp. <i>bouchonii</i>) et la Scabieuse pourpre foncé (<i>Scabiosa atropurpurea</i>), plutôt de friches voire l'Ophrys de la Passion (<i>Ophrys passionis</i>) et l'Ophrys miroir (<i>Ophrys speculum</i>) au niveau des pelouses urbaines des anciens bâtis. - Dans les secteurs de roselières, si certaines trouées persistent longtemps, certaines plantes de zones humides comme la Jacobée à feuilles de barbarée (<i>Jacobaea erratica</i>), la Fritillaire pintade (<i>Fritillaria meleagris</i>), la Renoncule à feuilles d'ophioglosse (<i>Ranunculus ophioglossifolius</i>) ou la Nivéole d'été (<i>Leucojum aestivum</i>) pourraient être retrouvées, avec parcimonie ;

	- Enfin, au niveau de rares fossés présents sur les limites du site (nord-est et sud-ouest), des plantes protégées connues aux alentours comme la Glycérie aquatique (<i>Glyceria maxima</i>) et l'Hottonie des marais (<i>Hottonia palustris</i>) peuvent être présentes même si les potentialités restent faibles, surtout pour la seconde. <u>Habitats naturels/semi-naturels :</u> - La partie centrale présente des habitats rudéraux, peu sensibles et déjà anthropiques. - Les secteurs de roselières peuvent abriter des microhabitats type « patchs » prairiaux humides, présentant souvent des enjeux. Elles seront à étudier plus finement entre mai et août.	
Zone Humide « potentielle »	Critère botanique : oui dans les tiers nord et sud du site (à redéfinir en période favorable, entre mai et juillet/août)	Critère pédologique : (cf. étude CERAG)

D. REDEFINITION DES ENJEUX PAR RAPPORT A L'ETUDE DE 2023

D.1 Rappels définition des enjeux

Nous réalisons une évaluation des enjeux à différentes échelles. La première échelle est régionale et se base entièrement sur l'évaluation FAUNA (PERRODIN J. & BARNEIX M. (coord.), 2021. *Hiérarchisation des enjeux de conservation de la faune sauvage de Nouvelle-Aquitaine : méthode & résultats*. Observatoire FAUNA. 54 p). La seconde échelle est une évaluation plus locale de l'enjeu et est hiérarchisée selon 6 niveaux :



La détermination de l'enjeu permet d'associer une valeur « d'importance » à une espèce floristique et/ou faunistique ainsi qu'à son habitat. Plus l'enjeu est élevé plus les mesures à prendre sont strictes et contraignantes pour le projet. La détermination des enjeux liés à la biodiversité s'appuie sur tous les outils de protection élaborés à différentes échelles (internationale à locale) ainsi que sur la littérature scientifique disponible (la plus récente et locale possible).

Le niveau d'enjeu dépend donc de différents éléments évalués sur plusieurs critères :

- **Inscription à la directive Habitat – Faune – Flore** : directive européenne datant du 21 mai 1992. Cette directive est relative à la préservation des habitats naturels de la faune et de la flore sauvage. Les espèces intégrant l'*annexe IV* sont particulièrement importantes car listées comme étant d'intérêt communautaire. Les espèces/habitats d'intérêt communautaire nécessitent une protection stricte au sens de cette directive européenne. Au même titre les espèces aviaires inscrites en *annexe I* de la **Directive Oiseaux** (directive européenne) sont considérées d'intérêt communautaire et nécessitent une protection stricte.
- **Protection Nationale** : ce niveau évolue en fonction des différents arrêtés ministériels pris par taxons et/ou groupe taxonomique. En effet, selon certaines conditions, les espèces et leurs zones de reproduction ou de quiétude peuvent être protégées par la loi française (à une échelle Nationale).
- Le statut **liste rouge** de l'espèce : différentes listes rouges sont établies à l'échelle mondiale, européenne, nationales et régionales ; selon les critères établis par l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature). Ces listes permettent d'indiquer le statut de menace des espèces. Nous prendrons toujours le statut le plus locale possible pour une espèce donnée afin d'avoir une évaluation la plus fine possible. Préoccupation mineure (**LC**), quasi menacée (**NT**), vulnérable (**VU**), en danger (**EN**) et en danger critique (**CR**).
- Le critère de caractérisation des espèces **déterminantes ZNIEFF** (Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique) : ces espèces sont considérées comme des espèces remarquables pour la biodiversité et jugées importantes pour l'écosystème. Une espèce déterminante ZNIEFF verra donc son statut d'enjeu relevé.
- L'**occurrence régionale** de l'espèce : mesure le degré de représentation de l'espèce à l'échelle de la région. Cette information est principalement présente sur les sites participatifs comme *faune-France.org* ou de document scientifique qui communiquent ces informations (*fauna, laboratoire biogéco...*)
- Le **statut biologique** de l'espèce : il est évalué à l'issu des inventaires au sein de l'aire d'étude et se déclinera selon plusieurs critères. Reproducteur certain/possible/probable ; En transit ; Hivernant ...Ce statut biologique est décrit au fur et à mesure des inventaires en fonction des observations réalisées et il est déterminé grâce à l'observation du comportement de l'espèce sur site et l'avis de nos experts.

- Le **contexte local et l'avis d'expert** : l'appréciation du contexte local et l'avis de l'écologue permettent de pondérer les enjeux finaux estimés. L'expertise de terrain permet de relever les exigences écologiques pour chaque espèce et de la confronté à l'analyse des milieux faite de façon in-situ.
- La **documentation scientifique** disponible la plus récente et la plus locale possible permet également de déterminer les enjeux biologiques.

Enjeu très faible / faible : Zones et habitats n'abritant pas d'espèce ou d'habitat d'intérêt communautaire, la biodiversité y est commune. Un aménagement sur ces zones n'est pas impactant pour le milieu naturel. L'implantation du projet doit se faire en priorité sur ces zones.

Enjeu modéré : Zones et habitats abritant une biodiversité moins commune et de façon générale menacée ou rare. Habitat d'accueil des espèces protégées avec un enjeu écologique préoccupant. L'aménagement sur ces zones est impactant pour le milieu naturel, elles sont à éviter le plus possible dans la réflexion de l'implantation du projet. Des mesures de réduction pertinentes et strictes devront être mises en place.

Enjeu assez fort/fort : Zones et habitats abritant une biodiversité peu commune et de façon générale menacée ou rare. L'enjeu écologique des espèces est préoccupant avec des statuts biologiques préoccupant à différentes échelles. Un effet cascade est présent sur ces zones et les enjeux se cumulent. Ce sont des zones à éviter en priorité dans l'implantation du projet. Des mesures de réduction lourdes et strictes devront être mises en place. Des mesures de compensation peuvent être également mises en place (élaboration d'un dossier de dérogation espèces protégées CSRPN/CNPN)

Enjeu très fort : Zones et habitats abritant une biodiversité rare et menacée. L'enjeu écologique des espèces y est très préoccupant, ces espèces peuvent faire partie de Plan Nationaux d'Actions (PNA). Un aménagement sur ces zones est très impactant pour le milieu naturel. Les espèces ont un enjeu très préoccupant à différentes échelles et un statut biologique défavorable et/ou mauvais. Ce sont des zones à strictement évitées pour l'implantation du projet. Des mesures lourdes de compensation seront inévitables avec élaboration d'un dossier de dérogation espèces protégées (CSRPN/CNPN).

D.2 Comparaison avec l'étude de 2023

Le tableau suivant fait la comparaison entre les enjeux évalués en 2023 et ceux évalués en 2026 au stade prédiagnostic (hiver) :

Nom commun <i>Nom scientifique</i>	Protection nationale	Directive européenne	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale	Dét ZNIEFF	Commentaires	Enjeux de conservation de 2023 (Gondwana)	Enjeux de conservation régionale (Fauna)	Enjeux de conservation locale (GEREA)
Habitats ,aturels/semi-naturels									
-	-	-	-	-	-	9 habitats identifiés en 2023 contre 12 habitats déjà identifiés à l'hiver 2025/2026 au stade prédiagnostic. L'enjeu le plus fort relevé en 2023 concerne la phragmitaie évaluée à « fort ». Les enjeux estimés par GEREa seront évalués au cours des inventaires.	Fort	-	A définir à l'issue des inventaires 2026
Amphibiens									
Rainette méridionale <i>Hyla meridionalis</i>	Art2	Ann IV	LC	LC	-	Espèce très commune à l'échelle locale. Elle se retrouve largement en zone urbanisée et dans les jardins publics.	Fort	Modéré	Faible
Grenouille verte <i>Pelophylax kl.esculentus</i>			LC	LC	-	Espèce très commune à l'échelle locale. Très difficile à déterminer car il s'agit d'un kelpton (= hybride fécond). Cette hybridation est issue du croisement entre la Grenouille rieuse (espèce considérée envahissante en Aquitaine) et une espèce autochtone la grenouille de lessona. Il n'y a pas de Grenouille de lessona sur le secteur au niveau de la bibliographie scientifique.	Fort	Non applicable	Très faible
Reptiles									
Lézard des murailles <i>Podarcis muralis</i>	Art.2	Ann. IV	LC	LC	-	Espèce très commune à l'échelle locale et commensale de l'homme. Elle se retrouve largement en zone urbanisée.	Fort	Modéré	Faible
Odonates									
Aeschène bleue <i>Aeshna cyanea</i>	-	-	LC	LC	-	Espèce commune à l'échelle locale	Modéré	Notable	Faible
Crocothémis écarlate <i>Crocothemis erythraea</i>	-	-	LC	LC	-	Espèce très commune à l'échelle locale	Modéré	Notable	Faible
Orthétrum réticulé <i>Orthetrum cancellatum</i>	-	-	LC	LC	-	Espèce très commune à l'échelle locale	Modéré	Modéré	Faible
Sympétrum de fonscolombe	-	-	LC	LC	-	Espèce très commune à l'échelle locale	Modéré	Notable	Faible

<i>Sympetrum fonscolombii</i>									
Sympétrum sanguin <i>Sympetrum sanguineum</i>	-	-	LC	LC	-	Espèce très commune à l'échelle locale	Modéré	Modéré	Faible